Info'Com-CGT a appris avec stupéfaction, lundi 4 février, la tentative de perquisition survenue dans les locaux du site d'information en ligne Médiapart. Objectif des enquêteurs : défendre la vie privée de M. Alexandre Benalla, dont une enquête publiée par Médiapart, le 1er février, pointait les liens troubles entretenus, avant et après la révélation des différentes affaires le concernant, entre l'Élysée et l'ancien homme de confiance du Président

Au lieu de consacrer leurs efforts à la recherche de la vérité – et d'ailleurs la rédaction de Médiapart était d'accord pour transmettre à la justice les enregistrements en sa possession – un procureur choisi par M. Macron et des policiers aux ordres fondent comme des rapaces sur la presse « libre » afin de savoir qui est à l'origine des fuites, et faire main basse sur d'éventuelles autres preuves détenues par le média en ligne!

Mais dans quel pays vit-on? Le principe du secret des sources, règle élémentaire de toute démocratie digne de ce nom, serait remis en cause, non pour arrêter un suspect dangereux, mais pour venir

en défense de la vie privée d'un proche de M. Macron? Rappelons les faits évoqués par la presse : exercice illégal du métier de policier, violences volontaires contre des manifestants, possible jeu d'influence sur un contrat russe, et, depuis vendredi, infractions à un contrôle judiciaire... tout cela avec un possible soutien de la présidence de la République. Et tout ce que fait la justice, c'est enquêter sur l'atteinte à la vie privée de M. Benalla, exercée notamment par des journalistes? Tous les travailleurs de l'information ne peuvent recevoir cette nouvelle que comme une atteinte délibérée à leur liberté d'informer.

Il y aurait comme un bug dans l'exercice démocratique, dirait-on gentiment, ou, pour parler plus crûment, quelque chose de pourri dans le régime en place. Combien de temps cet interminable quinquennat peut-il encore durer?

Dans cette affaire d'État, Info'Com-CGT défend la presse libre, le secret des sources et Médiapart. Parce que la France doit rester un État de droit.













